

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

28 juin 2016

Date d'affichage :

11 juillet 2016

L'AN deux mille seize, le 4 juillet 2016 le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET (jusqu'à la question n° 18), BOUCHET, CERLES, Mmes CHANIER, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. FRIAUD (à partir de la question n° 4), Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
absent à partir de la question n° 19

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 3

M. Daniel GRENET, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Emilie LARRIEU

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Boris BOUCHET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2016**

QUESTION N° 9

OBJET : Cuisine centrale : compte rendu de l'attribution de marché

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

**Question étudiée par la commission n° 4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 16 juin 2016**

Lors de sa séance du 9 février 2016, le Conseil Municipal a délégué la signature du marché de conception-réalisation pour la construction d'une cuisine centrale en vertu de l'article L2122-22-4 du CGCT.

Conformément à la procédure qui a été définie lors du Conseil Municipal de février, après avis du jury, le Maire a attribué le marché au groupement OBM atelier CASA – EUCLID – ACOUSTIC'DIA pour un montant de 2 232 714,34 € HT.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **prendre connaissance de l'attribution du marché susmentionné.**

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 4 juillet 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL